

SOUTIEN AUX FORMATIONS EN ART INFIRMIER ET AIDE-SOIGNANT·E



VERSION SEPTEMBRE 2023



JE SUIS				
Travailleur·euse			Chercheur·euse d'emploi	Réfugié·e
Dans le secteur des soins, au sein de la Commission Paritaire 330**			100% indemnisé·e	Je suis réfugié·e reconnu·e
Maison de Repos ou Maison de Repos et de Soins	* Hôpitaux et maisons de soins psychiatriques, * Soins infirmiers à domicile, * Centres de revalidation autonomes, * Habitations protégées, * Maisons médicales, * Centres de transfusion sanguine de la Croix Rouge de Belgique	Dans un autre secteur	Avec min 156 jours d'allocations de chômage	J'ai une expérience dans le secteur de la santé dans mon pays d'origine
TREMLIN VERS L'AIDE-SOIGNANT·E				
PROJET DE FORMATION AIDE-SOIGNANT·E	PROJET DE FORMATION AIDE-SOIGNANT·E	#CHOISISLESSOINS	PRIMEETUDE	INTEGRASOINS

JE SUIS				
Travailleur·euse			Chercheur·euse d'emploi	Réfugié·e
Dans le secteur des soins, au sein de la Commission Paritaire 330**			100% indemnisé·e	Je suis réfugié·e reconnu·e
* Hôpitaux et maisons de soins psychiatriques, * Maisons de repos et de soins	* Soins infirmiers à domicile, * Centres de revalidation autonomes, * Habitations protégées, * Maisons médicales, * Centres de transfusion sanguine de la Croix Rouge de Belgique	Dans un autre secteur	Avec min 156 jours d'allocations de chômage	J'ai une expérience dans le secteur de la santé dans mon pays d'origine
TREMLIN VERS L'ART INFIRMIER				
PROJET DE FORMATION EN ART INFIRMIER	PROJET DE FORMATION EN ART INFIRMIER	#CHOISISLESSOINS	PRIMEETUDE	INTEGRASOINS

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE MÉTIER ET LA FORMATION D'INFIRMIER·ÈRE ET D'AIDE-SOIGNANT·E, CONSULTEZ LES SITES INTERNET : WWW.DEVENIRINFIRMIER.BE ET WWW.DEVENIRAIDESOIGNANT.BE

** CP330 : commission paritaire des établissements de santé et de soins (privés) : hôpitaux et maisons de soins psychiatriques, maison de repos et maisons de repos et de soins, soins infirmiers à domicile, centres de revalidation autonomes, habitations protégées, maisons médicales, centres de transfusion sanguine de la Croix Rouge de Belgique.

Vous travaillez dans le secteur fédéral public des soins de santé (CPAS, ...) ? Contactez l'ONSS au 02/509 32 02.

PROJET	TREMPIN VERS L'AIDE-SOIGNANT-E	TREMPIN VERS L'ART INFIRMIER	PROJET DE FORMATION AIDE-SOIGNANT-E & ART INFIRMIER (P600)	#CHOISISLESSOINS	PRIMEETUDE	INTEGRASOINS	
FONDS	FONDS SOCIAL SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES	FONDS SOCIAL DES HÔPITAUX / FONDS SOCIAL SECTEUR DES PERSONNES ÂGÉES	Fonds Intersectoriel des Services de Santé (FINSS)				
PUBLIC	TRAVAILLEUR-EUSE-S DE LA CP330*			TRAVAILLEUR-EUSE-S HORS CP330*	CHERCHEUR-EUSE-S D'EMPLOI	RÉFUGIÉ-E-S	
DÉFINITION PROJET/ PUBLIC CIBLE	Travailleur-euse-s des maisons de repos et des maisons de repos et de soins	Travailleur-euse-s des hôpitaux, maisons de soins psychiatriques, maison de repos ou maison de repos et de soins	Travailleur-euse-s à mi-temps minimum et ayant de l'ancienneté (voir spécificités selon formation souhaitée)	Travailleur-euse-s du secteur privé, public ou indépendant-e - avec au moins 2 années d'expérience professionnelle en Belgique	Chercheur-euse-s d'emploi	Réfugié-e-s reconnu-e-s et ayant une expérience dans le secteur de la santé dans leur pays d'origine (salarié-e-s ou à la recherche d'un emploi)	
POUR QUELLE FORMATION ?	Formation d'aide-soignant-e	Brevet ou bachelier (et «passerelle») en art infirmier	Formation d'aide-soignant-e, brevet ou bachelier en art infirmier				
TYPE DE FORMATION	Promotion sociale (ou plein exercice)			Aide-soignant-e : cours de jour dans l'Enseignement de Promotion sociale, Art infirmier : plein exercice (ou promotion sociale possible pour les 3 dernières années)			
INTERVENTION FINANCIÈRE	Congé supplémentaire au Congé Éducation Payé ainsi qu'une intervention financière pour les frais d'inscription (max 770€)	Congé supplémentaire au Congé Éducation Payé ainsi qu'une intervention financière pour les frais d'inscription (max 1000€)	- Pour le-a travailleur-euse : maintien du salaire de base durant la durée de la formation, - Pour l'employeur : financement salarial d'un-e remplaçant-e	Financement du salaire selon barèmes salariaux en application dans le secteur ainsi qu'une bourse d'étude en 1 ^{ère} année	Prime mensuelle en complément des allocations de chômage	Financement du salaire selon barèmes salariaux en application dans le secteur ainsi que le remboursement du minerval	
TESTS D'ADMISSION	NON			OUI			
CHRONOLOGIE ESTIMÉE DU PROJET	L'employeur introduit le(s) dossier(s) de demande en ligne pour le 31/10 de chaque année	Faire parvenir les dossiers de demande pour le 31/10 de chaque année	Inscriptions : dès février. Tests de sélection : février à avril. Résultats de la sélection : début juin. Début de la formation : septembre	Candidatures : dès novembre (pour démarrer l'année d'après), Tests de sélection : décembre à février. Résultats de la sélection : fin février. Début formation : septembre	Candidatures : dès janvier, Tests de sélection : mi-janvier à mars, Résultats de la sélection : avril. Début de la formation : septembre	Inscriptions : dès février. Tests de sélection : février à avril. Résultats de la sélection : début juin. Début de la formation : septembre	
CONTACT	Mme I. CORDIER			Mme C. DENOEU	Mme A. PAIMPARET Coach : M. H. BAERTEN	M. A. COURTIN	Mme A. PAIMPARET
TÉLÉPHONE	+32 (0)2 211 14 80			+32 (0)2 235 01 64	Contact : +32 (0)2 218 02 39 Coach : +32 (0)2 227 69 44	+32 (0)2 227 69 09	+32 (0)2 218 02 39
E-MAIL	formationpersonnesagees@fe-bi.org	Hôpitaux : formation-fshp@fe-bi.org MR & MRS : formationpersonnesagees@fe-bi.org	Art infirmier : finss@fe-bi.org Aide-soignant-e : ifg-finss@fe-bi.org	choisislessoins@fe-bi.org	primeetude@fe-bi.org	ifg-finss@fe-bi.org	
SITE	www.fe-bi.org			www.choisislessoins.be	www.fe-bi.org		